



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

# LES ENTRÉES EN FORMATION EN 2023 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## Une baisse des entrées en formation principalement portée par le CPF autonome

**-13%**  
Baisse des entrées en formation en 2023

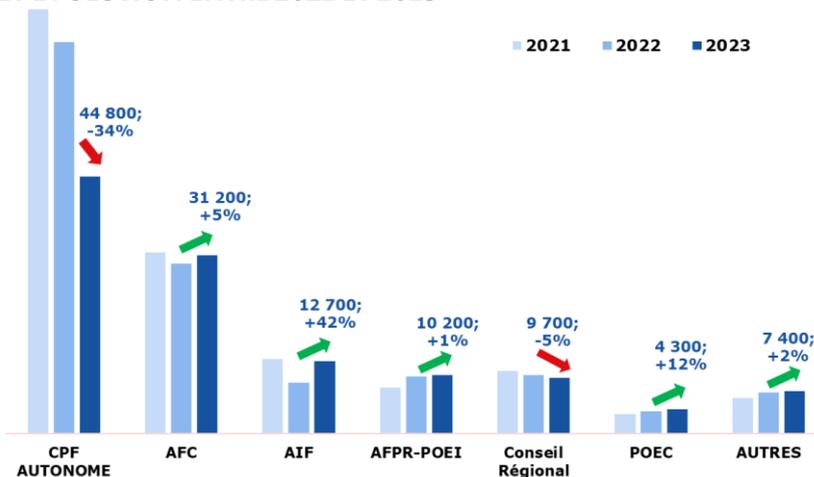
En 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 120 200 entrées en formation ont été réalisées, soit -13% sur un an (-17 900). Cette baisse concerne principalement les formations financées par le CPF autonome (-23 500 soit -34%) liée à la régulation du système par les pouvoirs publics à partir de la fin de l'année 2022. Les formations financées par le Conseil Régional baissent dans une moindre mesure (-500 soit -5%).

Les formations financées par France Travail sont en hausse (+5 400 soit +11%), notamment les AIF (+3 700 soit +42%).

20% des AIF correspondent à un abondement du CPF autonome lorsque celui-ci est insuffisant.

Contrairement aux années précédentes, France Travail est à nouveau le premier financeur (45% des formations contre 35 % en 2022) suivi par le CPF autonome (37% contre 49%).

GRAPHIQUE 1 :  
ENTRÉES EN FORMATION PAR ANNÉE ET PAR TYPE DE FORMATION  
ET ÉVOLUTION ENTRE 2022 ET 2023



La baisse des entrées en formation est plus importante pour les demandeurs d'emploi de l'Isère (-17%), du Rhône et de la Haute-Savoie (-15%), les formations de courte durée (-28%), les ouvriers qualifiés (-22%) et les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD, -23%).

La baisse est plus modérée dans la Loire et l'Ardèche (-7%), le Cantal (-9%), pour les cadres (-9%), les demandeurs bénéficiaires de l'obligation d'emploi (-4%) et les jeunes (-9%).

Les formations de plus de 100 heures sont en hausse.

ENCADRÉ N°1

LES TYPES DE FORMATION

• Les formations financées par France Travail :

Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle) : durée maximale de 400h, permet au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi (offre déposée par une entreprise à France Travail). Aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEII, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.

• Action de Formation Conventionnée (AFC) : vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

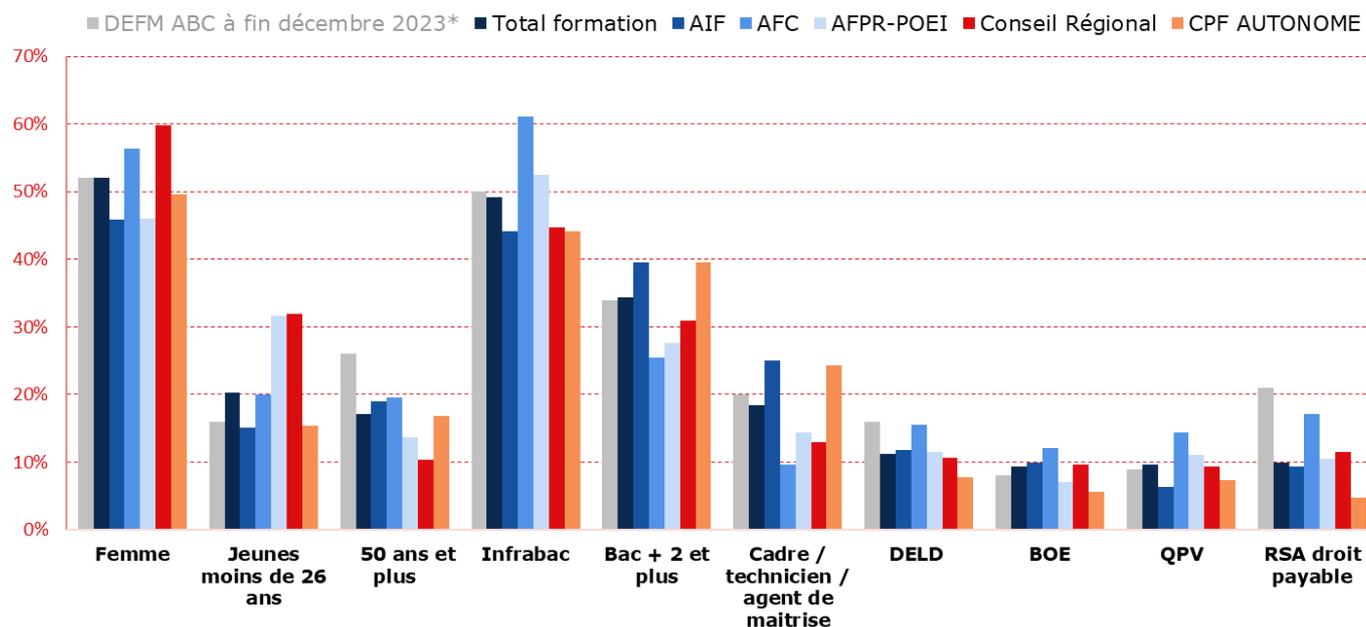
• Aide Individuelle à la Formation (AIF) : attribuée pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.

• Autres formations : depuis 2020, des formations financées par les demandeurs d'emploi via l'application Mon compte personnel de formation (CPF Autonome).

S'ajoutent à celles-ci les stages financés par les Conseils Régionaux et la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), financée par les OPCO et France Travail. La POEC concerne la découverte des métiers d'un secteur ou l'acquisition de compétences pour occuper un emploi.

# UN ACCÈS À LA FORMATION DÉCROISSANT AVEC L'ÂGE

## GRAPHIQUE 2 : POIDS DES PUBLICS SELON LE TYPE DE FORMATION



\*DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois catégorie A, B ou C à fin décembre 2023 pour comparaison

Le poids de chaque public dans les entrées en formation en 2023 est équivalent à celui dans la demande d'emploi hormis :

- pour les jeunes, qui sont sur représentés parmi les entrées en formation (20%) par rapport à leur poids dans la demande d'emploi (16%)
- et pour les séniors (17% contre 26%) et les demandeurs d'emploi longue durée (11% contre 16%) ou bénéficiaire du RSA (10% contre 21%) qui sont sous représentés.

Les publics plus éloignés de l'emploi sont sur représentés dans les entrées en formation financées en AFC, les jeunes parmi les formations financées en AFPR/POEI ou le Conseil Régional et les demandeurs qualifiés parmi les formations financées par le CPF autonome ou en AIF.



**88,5%**  
Demandeurs  
satisfaits de leur  
formation en 2023  
**+0,2 point sur un an**

Source IPSOS

### ENCADRE N°2

#### LES STAGIAIRES éligibles au PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES (PIC)

En 2023, 60% des formations financées par France Travail, soit 35 000 entrées, ont bénéficié à des demandeurs d'emploi relevant du PIC\*, soit une hausse de +9% sur un an. 91% sont de niveau infra bac. 9% bénéficient d'une dérogation\* (femme dans le numérique (1%), résidant en QPV (4%) et résidant en ZRR (4%)).

Parmi l'ensemble des demandeurs entrés en formation financée par France Travail en 2023, les stagiaires relevant du PIC sont **plus souvent des hommes (52% contre 44% parmi le public non PIC), séniors (20% contre 15% non PIC), ouvrier (20% contre 8%) ou employé non qualifié (35% contre 21%)**. Ils suivent plus souvent une formation en AFC (57% contre 48%) ou dans les domaines du **développement personnel et professionnel (15% contre 8%) et du transport (13% contre 8%)**.

Les Actions de Formation Conventionnées (AFC) sont proposées par France Travail, particulièrement sur le public PIC, afin de satisfaire des besoins en qualification, sur des métiers qui recrutent, en ciblant précisément des demandeurs d'emploi de faible niveau de qualification et/ou en reconversion.

**65% des formations en AFC concernent le public PIC.**

En 2024, le périmètre du PIC\*\* est redéfini. D'après cette nouvelle définition, en 2023, 71% des formations financées par France Travail, soit 41 500 entrées, ont bénéficié à des demandeurs d'emploi relevant du PIC.

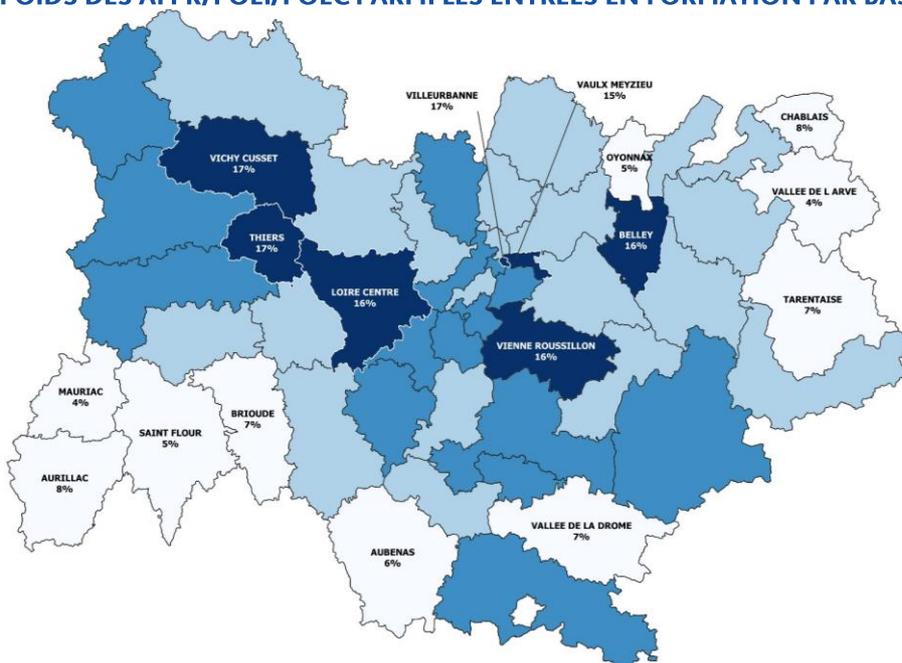
\*Avant 2024, le public éligible au PIC regroupe l'ensemble des stagiaires de niveau infra bac, ou par dérogation régionale, les stagiaires jusqu'à bac+2 résidant en QPV ou ZRR ou les femmes suivant une formation dans le numérique

\*\* A partir de 2024, le public éligible au PIC regroupe l'ensemble des demandeurs d'emploi sans condition de diplôme allocataires du RSA ou reconnus travailleurs handicapés ou seniors de 55 ans et plus, ou jusqu'au niveau Bac + 2 non obtenu pour les moins de 26 ans, ou sans Bac pour 26 à 54 ans.

# 14 500 ACTIONS INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES DE FORMATIONS PRÉALABLES A L'EMPLOI

**CARTE 1 :  
POIDS DES AFPR/POEI/POEC PARMIS LES ENTRÉES EN FORMATION PAR BASSIN**

**12%**  
des entrées en formation en Auvergne-Rhône-Alpes



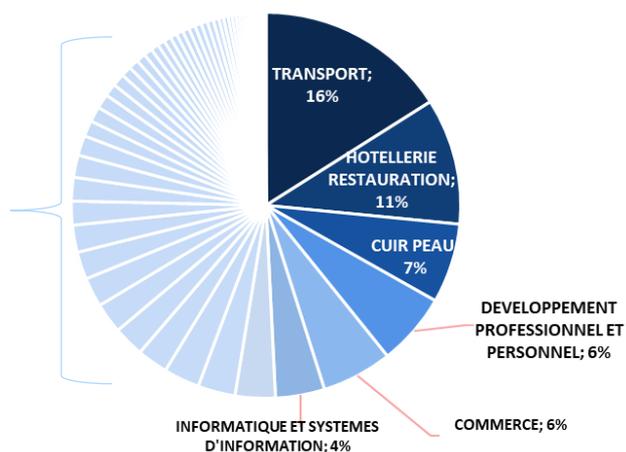
Les formations préalables à l'emploi sont en hausse de +4% par rapport à 2022 (+1% pour les AFPR/POEI et +12% pour les POEC).

49% des formations en AFPR, POEI et POEC sont délivrées dans six domaines principaux [cf graphique 3] :

- **Transport** : c'est également le premier domaine tous types de formations confondus.
- **Hôtellerie restauration** : les AFPR/POEI/POEC représentent 50% des entrées en formation de ce domaine et sont plus présentes dans le Rhône et la Haute-Savoie.
- **Cuir peau** : les AFPR/POEI/POEC représentent 85% des entrées en formation de ce domaine et sont plus présentes dans l'Allier, la Drôme, la Loire et le Puy-de-Dôme.
- **Développement professionnel et personnel** : seulement 5% des formations de ce domaine sont en AFPR/POEI/POEC. La moitié concerne des demandeurs d'emploi du Rhône.
- **Commerce** : les AFPR/POEI/POEC représentent 38% des entrées en formation de ce domaine et sont plus présentes dans la Loire et en Haute-Savoie.
- **Informatique et systèmes d'information** : les AFPR/POEI/POEC représentent 22% des entrées en formation de ce domaine et sont plus présentes dans le Rhône et l'Isère

**GRAPHIQUE 3 :  
PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION EN AFPR/POEI/POEC**

Ensemble des autres domaines ;  
51%



L'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) sont deux dispositifs d'aide aux employeurs. Ils ont pour objectif de former les demandeurs d'emploi avant une embauche afin d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper l'emploi.

# LE TOP 10 DES FORMATIONS PAR FINANCEMENT

## CPF AUTONOME



Note de lecture :

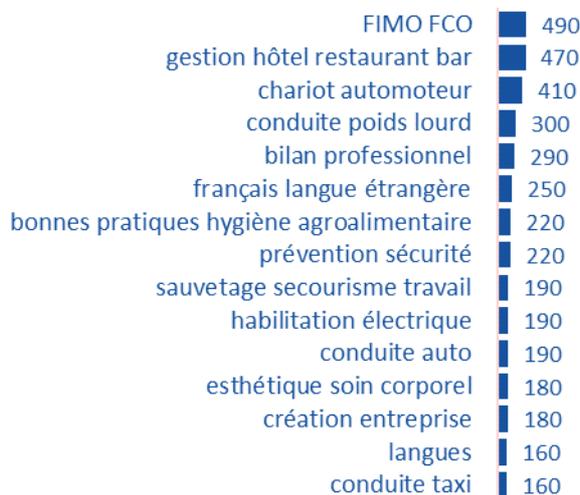
Conduite auto est la première formation délivrée en CPF autonome (7 250 entrées), elle fait également partie du TOP 15 des formations en AIF (190 entrées).

Création entreprise figure dans le TOP 10 de quatre financements : CPF autonome (3 190), AFC (1 040), AIF (180) et Conseil régional (280).

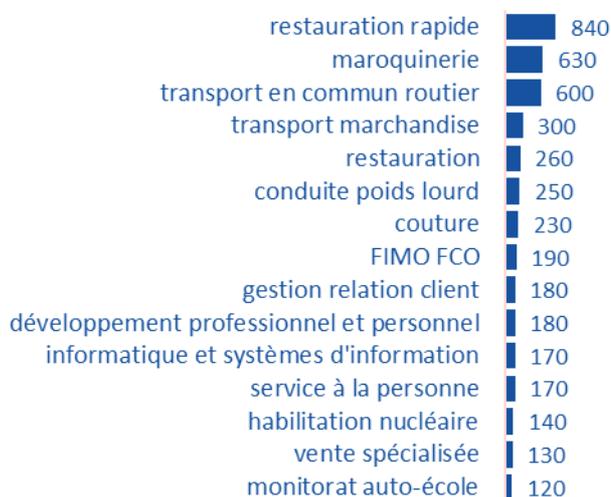
## AFC



## AIF



## AFPR-POEI



## Conseil Régional



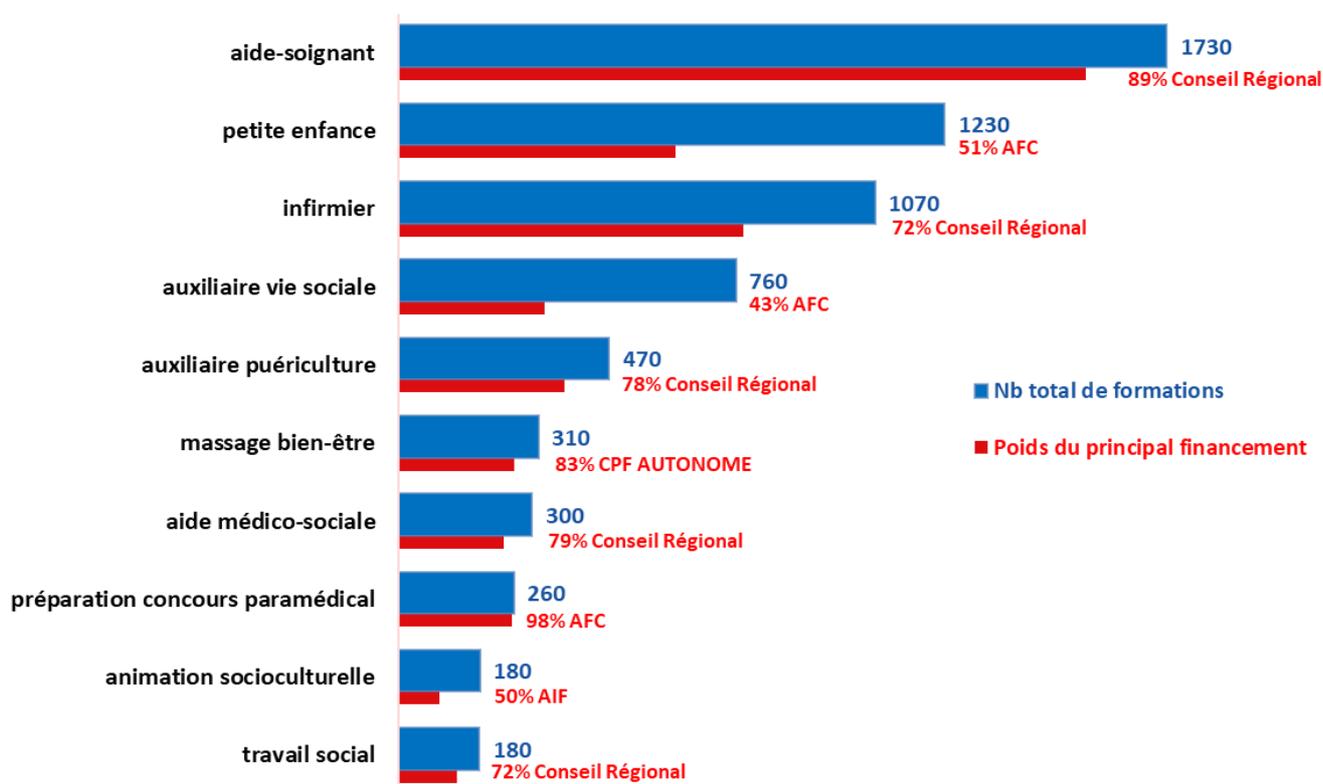
# LES FORMATIONS DANS LA SANTÉ ET ACTION SOCIALE

Le domaine de la santé et action sociale compte 8 600 entrées en formation en 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 7% de l'ensemble des formations.

Elles se caractérisent par une part importante de :

- formations financées par le Conseil Régional (41% contre 26% pour l'ensemble des formations),
- formations longues (81% de plus de 300 heures, contre 40% pour l'ensemble),
- femmes (87% contre 52% pour l'ensemble).
- jeunes de moins de 26 ans (30% contre 20%)

**GRAPHIQUE 4:**  
**TOP 10 DES FORMATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE ET ACTION SOCIALE ET POIDS DU PRINCIPAL FINANCEMENT**



## EN SAVOIR PLUS

« L'accès à l'emploi à l'issue d'une formation en 2022 »

France Travail Auvergne-Rhône-Alpes, Éclairages et Synthèses n°3, Décembre 2023

En 2022, 119 300 demandeurs d'emploi ont terminé une formation en Auvergne-Rhône-Alpes. 59% ont accédé à un emploi de plus d'un mois dans les 6 mois suivant leur sortie de formation.



## Sources et Méthodes

Les données ici présentées sont issues du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types : le système d'information de France Travail, les Attestations d'Entrée en Stage (AES), les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D (motif de formation sans AES)

Directeur de la publication  
Frédéric Toubeau, Directeur Régional France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

Directeur de la rédaction  
Vincent Giquet, Responsable du service Statistiques, Études et Évaluation.

Réalisation  
Service Statistiques, Études et Évaluation



Observatoire de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes  
[www.observatoire-emploi-ara.fr](http://www.observatoire-emploi-ara.fr)